



## FACE AU MEPRIS

### LE BOYCOTT CONTINUE !!!

L'intersyndicale de la CPAM de la Loire a décidé de refuser de participer à l'échange informel proposé par la Direction.

Le 13 octobre, près de 44% des salariés étaient en grève.

Ce chiffre est éloquent !

L'augmentation du point de 1,5%, décidée de façon unilatérale, ne peut en aucun cas améliorer les conditions salariales et le pouvoir d'achat des agents : (soit pour un niveau 3 : 20 € d'augmentation mensuelle brute, et pour un niveau 4 : 22 €. !!!)

L'employeur reste sourd aux revendications légitimes du personnel.

Enième provocation, l'Ucanss veut échanger sur les effets de la politique salariale en 2022 ainsi que l'attractivité, le recrutement et la fidélisation des salariés du Régime général, alors que le bilan est clairement catastrophique ! L'intersyndicale, au niveau national, dans sa lutte pour des salaires décents, a décidé de se saisir des sept observatoires interrégionaux prévus sur tout le territoire du 20 octobre au 14 décembre pour rappeler ses revendications aux représentants de l'Ucanss et des directions locales réunis pour l'occasion. Des salariés rassemblés devant l'Ucanss sont venus soutenir la délégation issue de l'intersyndicale.

Pour tout dialogue : le mépris de l'employeur qui annule ces observatoires interrégionaux.

Au niveau local, malgré l'absence de tous les élus, la direction a maintenu son CSE passant en force notamment sur l'installation de caméras de surveillance.